

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Artisanat...

Les opérateurs du secteur renforcent leurs compétences



Le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi.



Experts et facilitateurs attentifs aux propos du gouverneur.



La coordinatrice du projet, le représentant de l'ambassade de France et quelques artisans.

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

LA secrétaire générale du ministère du Commerce et des petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries, Rachel Ebanet, par ailleurs coordinatrice du projet "Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon", qu'accompagnait l'attaché de coopération, pôle gouvernance et développement à l'ambassade de France, Antonin Raout, a procédé dernièrement, à Mouila, au lancement dudit projet.

La délégation a eu une séance de travail avec le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, en présence des experts et facilitateurs de la formation, Pierre Le Signor, et Yeyette

Ibinga Itsatsa, ainsi que des artisans.

Selon la coordinatrice du programme, ce projet de portée nationale obéit à la volonté gouvernementale. Il est appuyé et financé par l'ambassade de France, partenaire de premier plan dans le projet de création de la Chambre nationale des métiers de l'artisanat du Gabon. C'est depuis deux ans, a-t-elle indiqué, que le ministère des PME a signé avec les services de l'ambassade, ce partenariat fructueux, en travaillant de plus en plus dans le sens de la mise place de cette structure, copiée sur le modèle de ce qui se fait en France et de ce qui a réussi au pays des hommes intègres, au Burkina Faso. Ainsi, une étude de faisabilité a été réalisée pour donner vie à cette chambre de métiers, qui sera totale-

ment implantée en 2020. La partie gabonaise a signé également avec l'Assemblée permanente des chambres des métiers de France et l'ambassade, pour ce programme qui vise le renforcement de compétences à l'intérieur du pays. L'idée étant de rompre avec la pratique qui faisait que tous les programmes de développement étaient mis en œuvre à Libreville.

« Aujourd'hui, a-t-elle expliqué, il est important de développer et diffuser tous ces savoir-faire, afin de permettre aux compatriotes de l'arrière-pays de proposer leur offre de service de qualité dans leurs localités respectives. »

La première phase du programme commence à Mouila, en même temps qu'à Koula-Moutou, respectivement dans les corps

de métiers de la maçonnerie et la plomberie.

La deuxième phase démarra en avril par Libreville et Franceville, où les artisans ont choisi la menuiserie. La troisième vague devra impacter Oyem et Port-Gentil avec des choix respectifs de l'outillage agricole et la fabrication des bateaux de pêche.

Aussi, le représentant de l'ambassade a-t-il vanté la coopération entre son pays et le Gabon, d'autant plus qu'elle est, de nos jours, plus agissante qu'auparavant. Cette coopération se veut bienveillante et modeste sur le terrain. Dans le sens où ce sont 110 millions de francs investis dans un premier temps.

UN MOIS DE FORMATION • L'ambassade dit ainsi vouloir travailler la main dans la main avec la

coordinatrice et la Chambre nationale des métiers dans les provinces, aux côtés des artisans.

La formation, théorique et pratique sera assurée un mois durant par l'expert Pierre Le Signor. « Notre accompagnement n'est pas seulement financier, mais il est également de terrain, de proximité et humain, ainsi que de partage », a-t-il indiqué à ses partenaires.

Clôturant cet échange, le gouverneur de la province a exhorté les différents partenaires du projet à entourer les équipes, de sorte qu'il n'y ait pas de problèmes dans sa mise en œuvre. D'autant plus que nous sommes, a-t-il dit, dans la phase pratique et tous les éléments concourant dans ce sens ont eu, au préalable, des études sur le terrain, et cela doit être ressenti avec l'effectivité

de ce projet.

C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il a tenu à encourager les artisans sélectionnés, en vue d'améliorer leurs compétences. « Vous ne serez pas dans une formule de style lycée. Ce sont des formations qui vous permettent d'avoir un plus. Vous serez différents des autres artisans auxquels vous pourriez apporter des conseils, par exemple. Vous avez entendu qu'il y a des moyens qui ont été dégagés, tout ceci dans le cadre de la coopération. Mais surtout dans la nouvelle formule, car par le passé, tout ce qui était en termes de projets avait pour point central Libreville. Le fait d'arriver dans les chefs-lieux de provinces nous réjouit et la tendance pourrait s'inverser. Soyez donc disponibles », a conseillé Benjamin Banguébe Mayoubi.

... et formation professionnelle/Enseignement technique et professionnel/Brevet d'études professionnelles du tertiaire

Les candidats à la conquête de leur sésame

FN.

Mouila/Gabon

LE centre unique du lycée technique Nyonda Makita (LTNM) à Mouila (Ngounié), a abrité, le 11 mars dernier, l'examen du Brevet d'études professionnelles du tertiaire (BEPT) de type modulaire. Trente-trois candidats issus des options secrétariat-bureautique (19) et comptabilité-gestion (14) du cycle professionnel y concourent.

Cet examen national se déroulait dans deux centres : Franceville, dans la province du Haut-Ogooué, et Mouila. Dans le chef-lieu de la Ngounié, il a été lancé officiellement par le gouverneur, Benjamin Banguébe Mayoubi, en présence du président du jury, de l'inspecteur pédagogique, Lucie Mengue M'Oye, par ailleurs vice-présidente du centre unique de Mouila, dépêchée depuis Libreville, du directeur de la zone



Le gouverneur de la Ngounié reçoit l'enveloppe contenant les épreuves des mains du président du secrétariat.



Distribution des épreuves aux candidats, ici ceux de la section secrétariat-bureautique.

académique (DZA), Ferdinand Akue Ondo, du proviseur du LTNM, Jean-François Ngangueda, ainsi que des membres du secrétariat.

Après avoir reçu les enveloppes contenant les épreuves des mains du président du secrétariat, le gouverneur les a ouvertes pour les remettre ensuite aux organisateurs de l'évaluation. Non sans avoir encouragé les candidats à travailler d'arrache-pied,

afin d'obtenir le parchemin devant leur permettre de s'insérer dans la vie active. « Faites montre de sérieux et de concentration pour mieux aborder cet examen important de votre vie scolaire, et pourra vous ouvrir les portes du monde du travail. Votre présence dans l'administration sera indispensable tant chez les candidats de la comptabilité-gestion », a-t-il conseillé aux

jeunes lycéens.

Pour le déroulement des épreuves, les candidats ont été installés dans trois salles de classes distinctes, sous l'œil vigilant de deux surveillants qui veillaient au grain. La sérénité y était de mise d'autant plus que tous les acteurs impliqués dans l'organisation et la pratique de cet examen ont joué leur partition, à la grande satisfaction du président du jury.

Le BETP, rappelle-t-on, se

fait en deux sessions : l'une en mars et l'autre en juin. Les premiers modules des épreuves, appelés "modules locaux", sont organisés par l'établissement. La seconde partie des modules, quant à elle, est choisie par le ministère de tutelle, qui fait acheminer les épreuves au centre de Mouila par un inspecteur pédagogique.

Dans l'ensemble des effectifs, il y a des candidats qui n'avaient pas validé leurs

modules l'an dernier et qui doivent donc d'abord se plier à cette exigence, avant de participer à cet examen. C'est ainsi que pendant deux semaines, ce processus se fait en amont par des épreuves écrites, sanctionnées par les corrections, puis les délibérations qui accompagnent les résultats sont acheminés vers Libreville. Cette étape est suivie d'une délibération nationale de l'examen, avant la session de juin prochain.